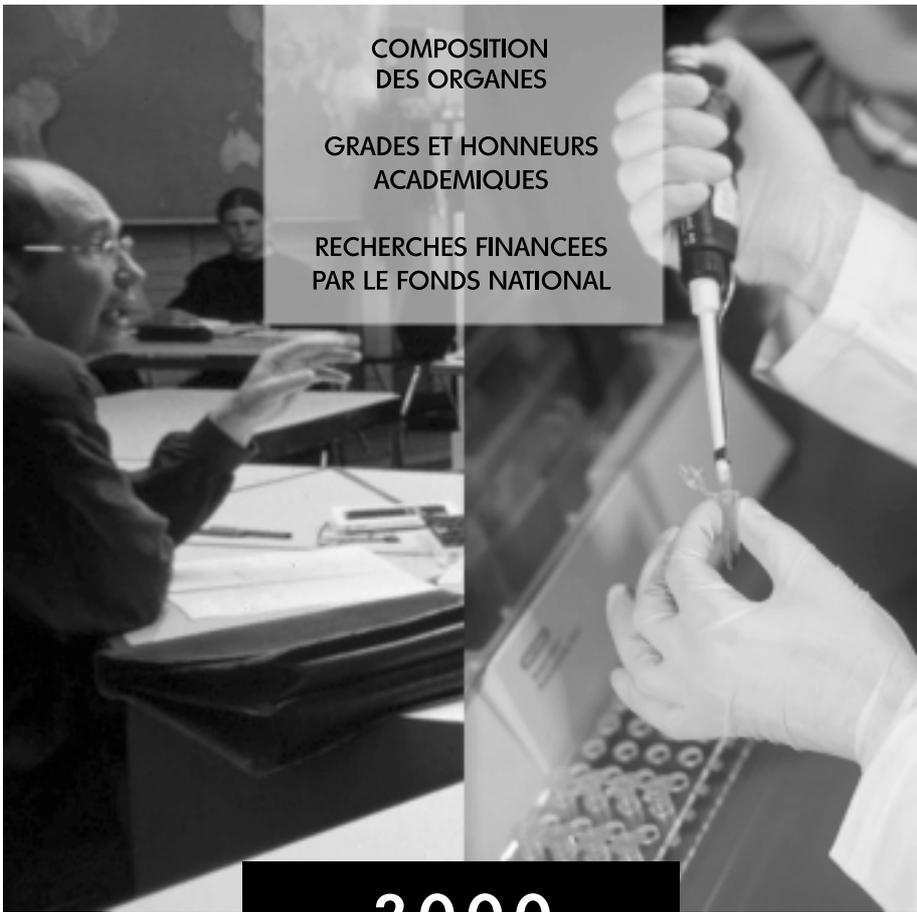




**RAPPORT
D'ACTIVITE**



COMPOSITION
DES ORGANES

GRADES ET HONNEURS
ACADEMIQUES

RECHERCHES FINANCEES
PAR LE FONDS NATIONAL

2000



RAPPORT D'ACTIVITE

COMPOSITION
DES ORGANES

GRADES ET HONNEURS
ACADEMIQUES

RECHERCHES FINANCEES
PAR LE FONDS NATIONAL

2000

Ce document a été réalisé par
Floriane Guignet
avec la collaboration de Maryse Winzenried
et de Jérôme Grosse, responsable du Centre audiovisuel
sous la direction de Mireille Zahnd
secrétaire générale de l'Université de Lausanne

mars 2001, 900 exemplaires

Rectorat, Université de Lausanne
BRA, 1015 Lausanne

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Rapport d'activité | 1 |
| Sénat | 1 |
| Conseil académique | 2 |
| Rectorat | 3 |
| Enseignants et enseignements | 5 |
| Affaires étudiantes | 6 |
| Relations internationales de l'Université | 6 |
| Finances, informatique, statistiques | 7 |
| Recherche, Formation postgraduée et continue | 8 |
| Secrétariat général | 9 |
| Bureau de médiation et réception des plaintes | 10 |
| Services et Centres dépendant directement du Rectorat | 11 |
| <i>Presse et information</i> | 11 |
| <i>Orientation et conseil (SOC)</i> | 12 |
| <i>Affaires socioculturelles</i> | 13 |
| <i>Immatriculations et inscriptions</i> | 14 |
| <i>Centre informatique</i> | 15 |
| <i>Service de formation continue</i> | 16 |
| <i>Centre de langues</i> | 17 |
| Administration centrale | 17 |
| <i>Personnel administratif et technique de l'Université</i> | 18 |
| <i>Direction administrative</i> | 18 |
| <i>Service financier</i> | 18 |
| <i>Gestion du personnel</i> | 19 |
| <i>Bâtiments et Travaux</i> | 19 |
| <i>Gestion des bâtiments des facultés des sciences humaines 1 et 2</i> | 20 |
| <i>Service des sports de l'UNIL et de l'EPFL</i> | 20 |
| <i>CAV - Centre audiovisuel</i> | 21 |
| Conseil des doyens | 21 |
| Rapport des Facultés et Ecole | 23 |
| Faculté de théologie | 23 |
| Faculté de droit | 24 |
| Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) | 26 |
| Faculté des lettres | 28 |
| Faculté des SSP | 31 |
| Ecole des hautes études commerciales (HEC) | 34 |
| Faculté des sciences | 38 |
| Faculté de médecine | 40 |
| Institutions associées à l'Université | 43 |

| | |
|--|----|
| <i>Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP)</i> | 43 |
| <i>Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes</i> | 44 |
| <i>Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)</i> | 45 |

Composition des organes de l'Université **46**

| | |
|--|----|
| Sénat | 46 |
| Rectorat | 46 |
| Conseil des doyens | 46 |
| Conseil académique | 46 |
| Conseil de discipline | 47 |
| Commission de la recherche scientifique (Fonds national) | 47 |
| Commissions du Rectorat | 47 |

Honneurs académiques **50**

| | |
|---|----|
| Doctorats honoris causa | 50 |
| Prix distribués lors du Dies Academicus | 50 |
| Prix distribués lors des séances de Facultés et Ecole | 51 |

Grades, diplômes et certificats **60**

| | |
|---|----|
| Faculté de théologie | 60 |
| Faculté de droit | 60 |
| Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) | 60 |
| Faculté des lettres | 60 |
| Ecole de français moderne | 60 |
| Faculté des sciences sociales et politiques | 60 |
| Ecole des hautes études commerciales (HEC) | 61 |
| Faculté des sciences | 61 |
| Faculté de médecine | 61 |

Recherches financées par le Fonds national **62**

| | |
|---|----|
| Financement de la recherche | 62 |
| Recherches en cours | 62 |
| <i>Sciences humaines et sociales</i> | 62 |
| <i>Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur</i> | 67 |
| <i>Biologie et médecine</i> | 72 |
| <i>Programmes nationaux de recherche</i> | 90 |
| <i>Programmes prioritaires</i> | 93 |
| <i>Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer - Institut Ludwig</i> | 94 |

Le mot d'introduction du recteur

Jean-Marc Rapp



L'année 2000 a été marquée par la négociation puis la signature, le 15 novembre, de la «Convention d'objectifs 2001/2004» entre le Conseil d'Etat et l'Université de Lausanne. Spécifiant l'ensemble des engagements réciproques des partenaires pour la période 2001/2004 (objectifs généraux et stratégiques, budget alloué, procédure d'évaluation), cette Convention a été ratifiée par le Grand Conseil vaudois au moment de l'adoption du décret reconduisant pour la même période le régime financier de l'Université dit de «conduite budgétaire par groupes». L'Université se félicite de la conclusion de cet important accord qui sert de fondement contractuel à ses activités multiples. Elle s'emploie et s'emploiera à tenir les engagements pris, en sachant pouvoir compter sur ceux qu'au nom de l'Etat de Vaud, le Grand Conseil a tenu à prendre lui-même,

marquant ainsi le caractère essentiel pour le Canton de la recherche et de la formation universitaires.

Parmi les objectifs stratégiques ainsi définis, le premier est la réalisation du projet «Sciences, Vie, Société», par lequel l'Université de Lausanne, l'Université de Genève et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne se sont engagées à coordonner leurs efforts et à créer ensemble deux pôles prioritaires en sciences de la vie et en sciences humaines. Soutenu par le Conseil fédéral et les Conseils d'Etat vaudois et genevois («déclaration d'intention» du 30 juin 2000), la Conférence universitaire suisse et les Grands Conseils vaudois et genevois, qui ont adopté les instruments législatifs et financiers nécessaires à sa mise en œuvre, ce projet doit encore franchir le cap de votations populaires dans le canton de Vaud. La population vaudoise aura ainsi, pour la première fois, l'occasion de se prononcer sur des décisions affectant l'avenir de son Université.

Par ailleurs, les Universités de Lausanne et de Genève ont réaffirmé leur politique de rapprochement commencée en 1996 par une «Déclaration commune» du 1er septembre 2000, qui prévoit notamment l'élaboration en commun de lois-cadre et de règlements universitaires, sur lesquels les autorités politiques des deux cantons seront appelées à se prononcer le moment venu.

Jean-Marc RAPP
Recteur de l'Université
Dorigny, mars 2001

Rapport d'activité

SENAT

Denis Müller



Composition du Bureau du Sénat

Jusqu'au 31 août 2000

Président: M. Bernard Testa
 Vice-président: M. Denis Müller
 Secrétaire: M. Christophe Pythoud

Dès le 1er septembre 2000

Président: M. Denis Müller
 Vice-président: M. Pavel Kucera
 Secrétaire: M. Jacques Rittener

En l'an 2000, le Sénat a tenu 4 séances ordinaires, les 10 février, 25 mai, 22 juin et 30 novembre, ainsi qu'une séance extraordinaire le 30 mars. Le Dies Academicus a été célébré le 28 octobre. Au cours de ses séances, le Sénat a notamment:

- o élu ou reconduit à la Commission de gestion MM. Dupertuis, Lambelet, Probst et Schwarz; à la Commission de la recherche scientifique MM. Acha-Orbea, Cadot, Jost, Junod, Kai-Lik So et Marchand; à la Commission législative Mme Chevalley, MM. Bünzli et Grisel et Mme Modoux; élu le Bureau du Sénat pour la période du 1.9.2000 au 31.8.2002 (voir ci-dessus);
- o entendu des rapports du Rectorat et du Groupe de travail du Sénat sur le Service financier, et décidé le maintien en fonction de ce Groupe au moins jusqu'à la fin 2000;
- o accepté les comptes et donné décharge au Rectorat pour la gestion de l'année 1999; approuvé le projet de budget 2001 de l'UNIL ainsi que le budget ajusté; adopté le rapport de gestion et les comptes du Fonds universitaire, et approuvé son budget 2001; donné décharge avec remerciements à la Commission de gestion pour ses rapports;
- o adopté avec remerciements le rapport 1999 de la Commission de la recherche scientifique;
- o donné son accord de principe (25 mai), puis approuvé (22 juin) le projet de «Convention d'objectifs 2001-2004 entre le Conseil d'Etat du Canton de Vaud et l'Université de Lausanne»;
- o adopté avec modifications le projet de révision de la LUL portant sur la procédure disciplinaire et la médiation;
- o accepté en bloc le rapport de sa Commission législative sur le «Projet de règlement sur les mandats particuliers du personnel de l'UNIL»;
- o abordé à plusieurs reprises le dossier du «Projet de développement et de coordination entre l'UNIL, l'UNIGE et l'EPFL»; dans ce contexte, il a eu des débats contradictoires sur le projet «Science-Vie-Société», et a adopté les résolutions soumises par sa Commission ad hoc (30 mars):
 - 1) Dans les futures négociations entre les trois partenaires du projet triangulaire, le Sénat invite le Rectorat à prendre en compte les remarques et suggestions contenues dans le résumé des prises de position établies sur la base du document SVS discuté dans la présente séance.
 - 2) Le Sénat demande au Rectorat d'être attentif à la cohérence entre le projet SVS et les conventions devant être ratifiées par les instances compétentes.

- 3) Le Sénat demande au Rectorat de veiller au bon équilibre entre la part des sciences humaines et celle des sciences de la vie.
- 4) Le Sénat prie instamment le Rectorat de tout mettre en oeuvre pour améliorer le taux d'encadrement du premier et du deuxième cycle.

Il a également donné son accord de principe à l'«Avant-projet de convention de coopération entre l'UNIL, l'UNIGE et l'EPFL dans le domaine des sciences de la nature et des sciences humaines» (version du 24.1.2000), et accepté formellement l'article 10:

Art. 10 Engagement de l'Université de Lausanne

1° L'Université de Lausanne s'engage à destiner les montants de son budget libérés par le transfert des sections de mathématique, physique et chimie à l'EPFL au financement de biens, de service et de personnels qui lui sont propres et qui sont nécessaires ou utiles aux développements prévus dans le cadre de l'art. 2, al. 2 et 3, ainsi qu'à la dotation du fonds commun institué par l'art. 11.

2° Elle subordonne son engagement à des engagements parallèles de l'Université de Genève et de l'EPFL.

Enfin, il a reconduit la Commission du suivi du projet triangulaire (30 novembre);

- o pris connaissance de l'intention de la FAE de présenter le 8 février 2001 des propositions visant à améliorer le fonctionnement du Sénat (30 novembre);
- o pris note du fait que la Commission de la recherche scientifique et le Rectorat reviendront devant le Sénat avec des propositions concernant l'encouragement à la recherche (30 novembre).

CONSEIL ACADEMIQUE

Sous la direction de Mme Yvette Jaggi, présidente de la Fondation Pro Helvetia et ancienne syndique de Lausanne, le Conseil académique est composé de Mmes Beth Krasna, ancienne directrice générale de Sécheron (Genève) et Marie-Hélène Miauton, directrice de l'Institut MIS-Trend (Lausanne), ainsi que MM. Peter Berger, directeur UBS (Lausanne), Gérard Dyens, chef du Service des écoles primaires et secondaires de la Ville de Lausanne, Denis Gonseth, ingénieur conseil, membre du Conseil du parc scientifique d'Ecublens, Claude Monnier, journaliste et rédacteur en chef du Temps stratégique et Jean-Luc Strohm, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. M. Jean-Marc Rapp, recteur, M. Jacques Mauël, représentant du Sénat de l'Université et M. Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, en sont également membres. Mme Mireille Zahnd, secrétaire générale de l'UNIL, en assure le soutien organisationnel et le secrétariat.

Durant l'année 2000, le Conseil académique a tenu cinq séances, au cours desquelles les principaux problèmes traités ont été:

- o Le projet de développement UNIL-UNIGE-EPFL, notamment les perspectives et procédures, les développements divers et les questions de financement. Il a également débattu de la communication très large à mettre en oeuvre à ce propos envers différents milieux.
- o La Convention d'objectifs 2001-2004 entre l'Université de Lausanne et l'Etat de Vaud, dont l'un des principaux buts, outre les missions générales prévues dans la LUL, est la réalisation du projet triangulaire précité. Le Conseil académique a été investi d'une nouvelle mission, puisqu'il sera amené à donner jusqu'au 30 juin 2003 son appréciation quant au degré de réalisation de la Convention d'objectifs ainsi qu'à formuler toute recommandation utile pour la mener à bien et préparer la convention suivante. Il s'agit là d'une mission importante qui réjouit le Conseil académique et pour laquelle le Conseil d'Etat mettra à disposition les moyens nécessaires.
- o Les réflexions qui sont menées au sein de l'UNIL quant à l'avenir de l'institution au-delà de la période touchée par la Convention d'objectifs.
- o Le nouveau Règlement sur les mandats particuliers, lié à une mesure Table ronde vaudoise, et ses incidences pratiques, encore accentuées par la politique salariale de l'Etat et la suppression (autre mesure Table ronde) de la possibilité pour l'UNIL d'aider au rachat de la caisse de pension. La situation est inquiétante, menant au retrait de certaines candidatures et à la démission de divers professeurs.

Des discussions et échanges d'informations ont également eu lieu sur un développement d'Allez Savoir, magazine de l'Université, sur le Festival Science et Cité prévu pour mai 2001, le Cours public, le Concordat intercantonal de coordination universitaire, et les statistiques universitaires, ce dernier point sous l'angle notamment du coût des abandons des études, mais également de l'expérience enrichissante souvent vécue par les étudiants et du choix de filières ainsi rendu possible.

RECTORAT

Recteur: Jean-Marc Rapp

Vice-recteurs: Jacques Diezi, Walter Wahli, Maia Wentland Forte et Jörg Winistörfer

Régime financier et Convention d'objectifs

Un grand travail de réflexion et de négociation a permis d'aboutir à ce que l'Université de Lausanne obtienne des autorités vaudoises la reconduction de son régime financier dit de «conduite budgétaire par groupes», proposée par un projet de décret du 10 juillet 2000 qui était accompagné d'une «Convention d'objectifs 2001/2004» conclue entre le Conseil d'Etat et l'Université, puis amendée et ratifiée par le Grand Conseil.

Ces décisions ont été de nature à clarifier les attentes respectives du canton et de son Université, tout en fournissant à celle-ci un cadre d'action durable, une sécurité financière et une procédure de suivi et d'évaluation que le Rectorat salue très favorablement. Dans la Convention d'objectifs, le Rectorat a pris soin de rappeler en premier lieu les missions de base et permanentes que la loi (LUL) de 1977 assigne à l'Université (enseignement, recherche fondamentale), qui doivent être considérées avant tout.

Projet «triangulaire» UNIL/UNIGE/EPFL

Les travaux d'élaboration de ce projet se sont poursuivis avec intensité. Il a été affiné par les trois Hautes Ecoles partenaires (rapport du 22 février établissant le cadre du partenariat, objet d'une conférence de presse commune à Nyon le 29 mars; nombreuses séances et documents de travail depuis lors), afin que la Conférence universitaire suisse (CUS) puisse, après une première décision de principe positive (été 2000), se prononcer sur le montant de la contribution qu'elle lui attribuera au titre de la LAU (documents à soumettre en cours de finalisation; décision attendue en avril 2001). Soutenu par les Conseils d'Etat vaudois et genevois et par le Conseil fédéral (déclaration d'intention du 30 juin 2000), le projet a été soumis au Grand Conseil vaudois, qui l'a très largement approuvé. Le Décret sur le transfert de la section lausannoise de l'Ecole de pharmacie étant soumis au référendum obligatoire, et un référendum ayant été lancé sur la modification de la LUL relative à la pharmacie, le peuple vaudois sera amené à se prononcer vraisemblablement dans le 1er semestre 2001.

L'Université de Lausanne a fait de la réalisation de ce projet son premier objectif stratégique selon la Convention 2001/2004 précitée; il s'agit en particulier pour elle de réaffecter, au terme de l'opération, le montant annuel libéré par le transfert de trois sections de sa Faculté des sciences à l'EPFL (chimie, mathématiques, physique; 32,8 millions, soit 1/7ème du budget 1999) à d'importants développements prévus en sciences de la vie et en sciences humaines, dans un cadre coordonné avec ses deux partenaires qui apportent également leur financement dans l'opération. Des délégués ont été désignés par secteur pour analyser les divers aspects de la question et faire des propositions d'entente avec leurs homologues des hautes écoles partenaires. M. Pierre Gisel a ainsi été chargé de la coordination générale; Mme Heidi Diggelmann est en charge des aspects Sciences de la vie, M. Pierre Moor des aspects Sciences humaines, M. Jean Kaempfer des cours communs avec l'EPFL, M. Wolf-Dieter Schneider de la physique, M. André Merbach de la chimie, M. Jacques Thévenaz des mathématiques et M. Bernard Testa de la pharmacie.

Une réflexion en profondeur a par ailleurs été entreprise afin de redéfinir l'avenir des Facultés des sciences et de médecine suite à la réalisation de ce projet. Diverses perspectives sont esquissées, qui seront clarifiées et analysées durant l'année 2001.

Rapprochement avec l'Université de Genève

Avec le soutien d'une nouvelle adjointe à la coordination travaillant à 50% sur chacun des sites, la collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne s'est poursuivie dans quatre directions principales:

Huit diplômes postgrades communs ont été reconduits: les DEA en droit européen, en sciences politiques, en psychologie sociale, en sociologie et en études genre, les DESS en pharmacie hospitalière et en mathématiques, le DES en chimie. Un nouveau DESS a été mis sur pied en droit des affaires. Par ailleurs, un projet de convention cadre pour les doctorats communs est actuellement en cours, de même qu'un projet de programme doctoral lémanique en neurosciences.

Plusieurs postes ont été créés par le Conseil rectoral et sont financés pour un ou deux ans par le Fonds de coordination commun: deux postes de professeur assistant à plein temps, l'un en littérature, l'autre en sociologie et deux fois deux heures de chargé de cours à l'Ecole lémanique des sciences de la Terre (ELSTE). Pour les commissions de structure liées aux nominations des professeurs ordinaires, une Cellule de coordination a été fondée qui décide notamment, en accord avec les Doyens, du caractère conjoint ou local des commissions.

Conformément au plan quadriennal, les efforts d'harmonisation des cursus et les échanges d'enseignements se sont poursuivis, aussi bien dans le domaine des sciences naturelles (sciences de la Terre, biologie végétale) que dans celui des sciences humaines (histoire, histoire et philosophie des sciences, sociologie, italien, russe, traduction littéraire).

Les deux Universités ont soutenu conjointement plusieurs Pôles de recherche nationaux (PRN), et se représentent mutuellement lors des Dies academici. Plusieurs groupes de travail avec des représentants des deux Rectorats permettent de poursuivre la réflexion sur le rapprochement Genève-Lausanne dans différents domaines (juridique, administratif, informatique, etc.). Ainsi, l'harmonisation du chapitre de loi «Etudiants» a été menée à bien. Les deux Universités ont entamé des discussions avec le Rectorat de l'Université de Neuchâtel à propos des Facultés de théologie, du Centre romand «Histoire des sciences. Logique. Philosophie des sciences», d'un Centre lémanique d'éthologie animale, des Pôles de recherche nationaux, des lois et règlements universitaires, de la place de la CUSO dans les politiques régionales et des Centres d'études sportives.

Deux séminaires du Conseil rectoral ont eu lieu, permettant d'approfondir diverses questions; ils ont eu lieu les 25 et 26 janvier à Montreux et les 31 août et 1er septembre à Montézillon. Le partenariat institué en 1996 entre les deux Universités a fait l'objet d'une nouvelle déclaration commune du 1er septembre 2000, qui en fait le bilan et en redéfinit les objectifs, manifestant la volonté d'œuvrer à une coopération accrue sur les plans de l'enseignement, de la recherche et du dialogue avec l'environnement social, politique et économique.

Redéfinition de la politique de communication de l'UNIL

Une politique de communication (interne et externe) cohérente et ciblée fait partie des instruments de toute Université moderne. Pour redéfinir sa politique en la matière, le Rectorat a confié, après concours, à une agence spécialisée un mandat d'analyse et de conseil, qui est en cours d'exécution. Parallèlement, il a déjà pris des mesures concrètes parmi lesquelles:

- o la mise sur pied, en collaboration avec le Bureau du Grand Conseil, d'un groupe de liaison Université/Grand Conseil réunissant les députés intéressés à la politique de l'éducation supérieure; ce groupe a tenu plusieurs réunions portant sur les nouveaux instruments de la politique universitaire fédérale, la convention d'objectifs, le projet «triangulaire»;
- o la refonte du site web central de l'UNIL: sous la direction de la Secrétaire générale de l'UNIL, ce vecteur d'information très important (octobre 1998: accès mensuel de 30'000 personnes; un an plus tard, près de 70'000) a subi une refonte majeure (contenu, possibilités de navigation, ligne graphique); il est accessible dans sa nouvelle version depuis le 26 juin 2000 (<http://www.unil.ch>).

L'UNIL s'est également engagée dans le cadre du projet de Festival Science et Cité lancé par la Confédération, en vue d'une semaine de festival simultanée dans les 10 villes universitaires suisses en mai 2001. Le recteur, la secrétaire générale, un représentant des sciences «dures», un représentant des sciences humaines, de même qu'un délégué de la FAE, font notamment partie du Comité régional vaudois présidé par Mme Yvette Jaggi.

Préparation d'une stratégie à long terme

Les projets ou accomplissements mentionnés ci-dessus ne suffisent pas à définir une stratégie à long terme de l'Université de Lausanne, qui doit être préparée.

Aussi, le Rectorat a consacré de nombreuses séances de réflexion à l'avenir de l'Université de Lausanne au-delà de la période couverte par la Convention d'objectifs (2001-2004). L'objectif est de présenter avant la fin de l'année 2001 une série de scénarios sur lesquels les autorités du canton seront appelées à se prononcer.

Promotion de la recherche

Le Rectorat a poursuivi ses efforts dans cette perspective par une flexibilisation du cahier des charges des professeurs et par des soutiens à divers projets ayant notamment fait l'objet de concours. D'autre part, un montant spécialement affecté à la promotion de la recherche a été demandé à l'Etat de Vaud dans le cadre du projet de budget 2001 afin de faciliter la mise sur pied de mesures de soutien tant structurelles que ponctuelles. Sur les 2 millions demandés à ce titre, l'UNIL n'a cependant obtenu que frs 200'000.-.

Divers

Doctorats honoris causa

En 2000, l'Université de Lausanne a attribué le titre de docteur honoris causa aux personnalités suivantes:
 Doctorat honoris causa en droit à Mme Josine Junger-Tas, ancienne directrice du Centre de recherches du Ministère de la justice des Pays-Bas, enseignante aux universités de Leiden et de Lausanne

Doctorat honoris causa en lettres à M. Georges le Rider, professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Académie internationale des Sciences et techniques du sport

L'UNIL a participé à titre de membre fondateur à la mise sur pied de la nouvelle Académie internationale des sciences et techniques du sport avec l'Université de Genève, l'EPFL, l'Université de Neuchâtel l'IDHEAP, la Ville de Lausanne, le canton de Vaud et le CIO.

Parc scientifique sur le site d'Ecublens

Les contacts et la participation de l'UNIL dans le cadre du Parc scientifique d'Ecublens ont été intensifiés.

Réceptions officielles

L'UNIL a notamment accueilli le séminaire de la Conférence des recteurs européens, les 20 et 21 janvier, et la fille du roi de Thaïlande (visite à la section des langues orientales) le 17 mai 2000. Elle a également eu le privilège d'accueillir sur son site de nombreuses séances de la Constituante vaudoise ainsi que d'y voir s'y dérouler la réception du nouveau Président du Grand Conseil vaudois, M. André Gasser, le 9 mai.

Nomination

M. Rapp a été nommé Président de la délégation «Relations internationales» de la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses).

Révision de la procédure disciplinaire

En vue de satisfaire une demande des étudiants, la procédure disciplinaire a été partiellement modifiée (avec entrée en vigueur au 1er septembre 2000), la composition du Conseil de discipline étant dorénavant complétée de deux étudiants désignés par le Sénat lorsqu'un étudiant est visé.

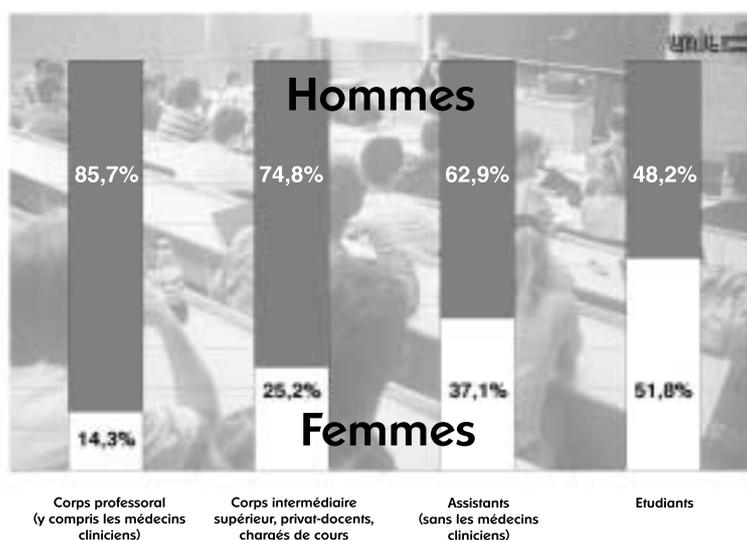
Dictionnaire des professeurs

Mené par M. Olivier Robert, archiviste du Rectorat, en collaboration avec M. Francesco Panese, maître assistant, un dictionnaire des professeurs de l'UNIL a été édité.

Enseignants et enseignements

Les conditions-cadres que l'UNIL peut proposer à ses enseignants ont baissé à un niveau tel que la politique de recrutement est désormais compromise. En effet, les conditions matérielles d'accueil, les conditions salariales et les mesures Table ronde (en particulier liées à la Caisse de pension) font que dans l'ensemble il devient de plus en plus difficile d'attirer des candidats de 1er plan; ceci se fait sentir essentiellement dans certains domaines où la concurrence est particulièrement vive. Suite à diverses interventions des autorités de l'UNIL, la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires est entrée en matière sur cette question et des propositions seront soumises au Conseil d'Etat en 2001 en vue d'améliorer la situation.

Répartition du nombre de femmes par type d'activité en 2000



Evaluation

Une plaquette de présentation du projet de valorisation de l'enseignement et intitulée «Comment renforcer l'impact de mon enseignement ?» a été éditée et distribuée notamment à 890 enseignants de l'UNIL.

L'évaluation de l'enseignement s'est poursuivie et s'est développée, de plus en plus de cours et séminaires sont évalués sur une base volontaire. Il est prévu d'augmenter le taux d'occupation du responsable de l'évaluation. Dans le cadre du mandat de prestations, l'évaluation est devenue une obligation dans le contexte des renouvellements des mandats de tous les enseignants.

La collaboration avec l'EPFL et l'Université de Genève a permis de mettre sur pied divers séminaires communs.

Mise en place d'une cellule pour l'«Egalité des chances» et développement d'une garderie

L'Université a mis au concours un poste pour encourager les carrières féminines; Madame Guite Theurillat entrera en fonction le 1er février 2001 sur un poste à 80%. Elle sera secondée par une assistante à 50%.

Dans la même perspective, l'UNIL travaille à un projet commun avec l'EPFL de développement des garderies du site de Dorigny afin de pouvoir y accueillir plus d'enfants.

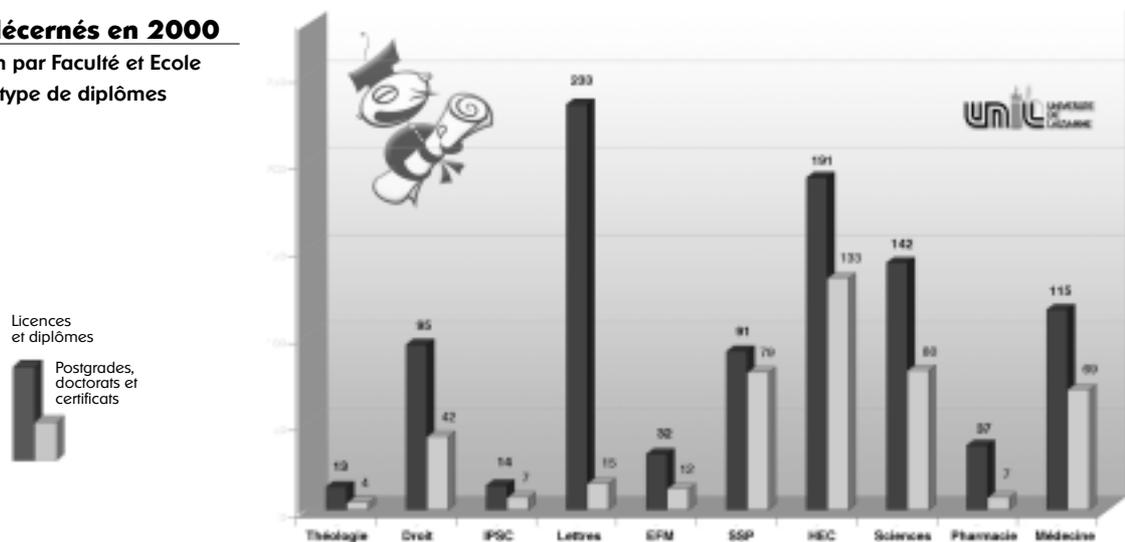
Affaires étudiantes

Effectifs estudiantins

Le nombre d'étudiants inscrits à l'UNIL au semestre d'hiver 1999-2000 s'élevait à 9758 (1998-1999: 9746). On comptait dans cet effectif 51.8% de femmes. On constate donc cette année, contrairement aux exercices précédents où l'on avait enregistré une augmentation régulière de la population étudiante, une quasi-stabilité du nombre d'étudiants de l'UNIL.

Grades décernés en 2000

Répartition par Faculté et Ecole et par type de diplômes



Relations internationales de l'Université

Les principales activités des Relations internationales sont la négociation et la préparation d'accords de collaboration internationale, l'aide à la recherche de financement, l'organisation de voyages et l'accueil des partenaires de l'UNIL dans le cadre des conventions existantes, l'organisation de la participation de l'UNIL au programme SOCRATES-ERASMUS, l'information sur le système de crédits ECTS et le soutien à sa mise en place à l'UNIL, la gestion de nombreux programmes de collaboration (UNICA, PEACE, KUINEP, etc.), la coordination des activités d'échanges d'étudiants et le soutien aux facultés en collaboration avec le Service des Affaires socioculturelles.

SOCRATES-ERASMUS

La proposition de contrat SOCRATES-ERASMUS de l'UNIL a été établie en 2000 pour 2001-2002. Si elle est acceptée par l'Office fédéral de l'éducation et de la science, l'UNIL pourra offrir à ses étudiants et aux étudiants de l'Union européenne 350 possibilités d'échange avec plus de 140 universités de l'Union Européenne. Pour les enseignants, des échanges peuvent être financés par le contrat SOCRATES, ainsi que leur participation à des réunions de réseau, à des cours intensif ou à des programmes postgrades. Par rapport à 2000-2001, une quinzaine de nouveaux projets sont apparus. Pour 2000-2001, le montant obtenu pour la participation de l'UNIL à SOCRATES-ERASMUS, s'élevait à Sfr. 804'440.- (bourses d'étudiants, subsides pour la mobilité des professeurs et pour l'ECTS, budget de fonctionnement). De ce contrat dépend aussi le financement de la participation lausannoise à plusieurs réseaux d'enseignement européens en médecine, droit ou langues (réseaux thématiques).

Hors SOCRATES-ERASMUS, de nouveaux accords ont été signés à la demande des facultés ou des instituts. La liste de tous les accords se trouve sur le serveur web des Relations internationales (<http://www.unil.ch/ri>).

La participation de l'UNIL au réseau des capitales européennes UNICA, coordonnée par les Relations internationales, a non seulement permis d'obtenir des places pour les étudiants de l'UNIL dans les plus grandes universités européennes, mais elle a aussi – entre autres avantages – permis la participation de dix étudiants de l'UNIL à une conférence des étudiants européens «The Making of Europe – Guidelines of European Policy in the 21st Century» organisée par la Freie Universität Berlin (<http://www.fu-berlin.de/europe/>).

Pour améliorer l'attractivité de l'UNIL pour les étudiants nord-américains et donc obtenir des places aux USA pour les étudiants lausannois qui en demandent, les Relations internationales préparent et diffusent, en collaboration avec les facultés de sciences humaines, une proposition de programme court pour les étudiants américains désireux de venir à Lausanne soit au semestre d'été, soit pendant les vacances universitaires pour suivre les cours de vacances.

Pour ce qui est de l'ECTS, la présence d'une assistante «ECTS» dans le groupe des Relations internationales a permis de réaliser pour la première fois l'édition et la diffusion de dossiers d'information bilingues, en collaboration avec toutes les facultés. Ces dossiers sont publiés en version papier et sur le web (<http://www.unil.ch/ri/ects/dossierinfo.html>); ils seront désormais édités en collaboration étroite avec le Service d'Orientation et Conseil, afin d'assurer une meilleure coordination entre la brochure «L'Enseignement» et les brochures ECTS et, par là, simplifier le travail demandé aux facultés et aux services centraux.

Au plan suisse, Mme A. Charon, adjointe, est mandatée par l'OFES pour assurer la diffusion de l'information sur le système de crédits européens «ECTS» auprès des Universités, EPF et HES.

Mme A. Charon a participé par ailleurs à plusieurs congrès et réunions de réseaux en Europe et aux Etats-Unis; ces rencontres sont l'occasion de renforcer des liens avec des universités partenaires, de négocier de nouveaux accords, de faire connaître Lausanne, ainsi que l'enseignement supérieur suisse et européen à l'étranger. Dans ce cadre-là, l'UNIL a pris l'initiative de la présentation du système universitaire suisse aux Etats-Unis à l'occasion d'une conférence annuelle réunissant près de 6'000 participants à San Diego en juin 2000 (<http://www.nafsa.org>).

Finances, informatique, statistiques

Finances

Au terme de son plan d'économies 1996-2000, le Rectorat de l'Université s'est employé à convaincre le Conseil d'Etat et la Commission des finances du Grand Conseil de passer à une politique de développement de l'Université, dans laquelle s'inscrit le projet triangulaire UNIL-UNIGE-EPFL.

En conséquence, le projet de budget de l'UNIL présenté à l'Etat comportait un certain nombre d'augmentations liées à des objectifs. Une partie d'entre elles ont été acceptées par les instances cantonales. En outre, plusieurs exposés des motifs et projets de décrets, liés en partie au projet triangulaire, ont été soumis au Conseil d'Etat puis au Grand Conseil:

- o Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement pour l'équipement informatique de l'Université de Lausanne (février 2000).
- o Exposé des motifs et projet de décret pour la reconduction du régime financier provisoire de l'Université de Lausanne «conduite budgétaires par groupes», accompagnée d'une convention d'objectifs, pour la période 2001-2004 (octobre 2000).

Le Rectorat a rédigé et présenté au Conseil d'Etat un exposé des motifs et projet de décret en faveur du renouvellement et de l'acquisition de matériel scientifique à l'Université de Lausanne, et préparé un exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement pour la construction d'une animalerie à Dorigny. Ces objets seront présentés au Grand Conseil en 2001.

Le Rectorat a procédé à la réallocation des ressources budgétaires inscrites au budget du Rectorat suite aux économies excédentaires réalisées dans le cadre du programme d'économies de l'Etat de Vaud et à l'octroi de ressources supplémentaires pour enrayer la dégradation du taux d'encadrement.

Informatique

Voir rapport distinct du Centre informatique au chapitre «Services et centres dépendant directement du Rectorat».

Statistiques

Les travaux se sont poursuivis, afin de répondre aux exigences de la nouvelle loi fédérale d'aide aux universités et de fournir les indicateurs mesurant l'approche des objectifs inscrits dans la Convention d'objectifs 2001-2004. L'UNIL commence actuellement la réflexion relative à la conception d'un modèle de gestion analytique qui devra être implanté de manière coordonnée dans toutes les universités suisses à l'instigation de la Confédération.

Recherche, Formation postgraduée et continue

Créé en septembre 1999 afin de répondre aux divers défis que posent, dans un paysage universitaire suisse en profonde mutation, la recherche et sa valorisation, de même que la formation postgraduée, le secteur s'est enrichi au début 2000 d'un Centre des nouvelles technologies de l'information et de la communication (CENTEF), ainsi que d'une Cellule de transfert de technologie (PACTT).

Principales activités

La réflexion amorcée sur les moyens à dégager et les mesures à mettre en œuvre pour créer et maintenir un environnement favorable à l'épanouissement d'activités scientifiques de pointe et promouvoir au mieux les projets innovateurs existants a été poursuivie. Le secteur a, par ailleurs, accompagné le lancement et le suivi de nombreux programmes nationaux au sein desquels l'UNIL a connu de nombreuses réussites: 4 postes de «Professeurs boursiers Fonds National», 12 projets «Campus virtuel Suisse» (dont 3 dirigés par l'UNIL et 9 participations), ainsi que 2 postes «Professeurs Sandoz» (2). Le secteur Recherche a également contribué à l'avance du projet tripartite «Sciences, Vie, Société», notamment en ce qui concerne la question des plate-formes technologiques. Il a, enfin, travaillé à la conception et à la réalisation d'un site internet consacré à la recherche. Sur le plan européen, l'année 2000 a été marquée par une participation active au 5e Programme-Cadre de Recherche et Développement technologique de l'UE (5e PCRD 1999-2002). L'Euro-Guichet a poursuivi son travail d'information et de consultation (envoi d'env. 7'200 e-mails / réponse à 226 requêtes) et soutenu la préparation de quelque 25 soumissions de projets.

Décisive pour le développement de la relève et le rayonnement de l'institution, l'offre en postgrades lausannoises se décline, depuis 2000, en 33 formations dans les domaines les plus variés, de la criminalistique chimique à l'économie de la santé. Les développements s'articulent essentiellement autour de l'axe Vaud-Genève et de la Coordination Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO). Actuellement, 12 formations postgraduées sont proposées conjointement par les Universités de Lausanne et Genève, dont un DEA en bioinformatique, mis sur pied en automne 2000-2001. Dans le cadre de la CUSO, un diplôme en sciences de l'Antiquité a été lancé au printemps 2000; quant à la rentrée 2000-2001, elle a coïncidé avec la transformation en DESS du diplôme d'études supérieures en pharmacie hospitalière et avec le renouvellement du diplôme en systématique et gestion de la biodiversité. Elle s'est également accompagnée du lancement de diplômes en sciences du langage et en écologie humaine. En collaboration avec l'EPFL et l'Université de Berne, l'UNIL a inauguré, au printemps 2000, un certificat consacré aux «Politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche»; à signaler enfin, l'existence depuis l'automne 2000, d'un DESS lausannois en psychosociologie clinique.

Mis sur pied par le Rectorat avec le soutien de l'Etat de Vaud, un Centre des Technologies pour l'Education et la Formation - le CenTEF - est opérationnel depuis janvier 2000. Il est chargé, d'une part, d'appuyer, de piloter et de coordonner les projets d'enseignement flexible et à distance intégrant les nouvelles technologies, d'autre part, de former les professeurs et assistants désireux de recourir à ces outils, enfin, d'évaluer l'impact de l'utilisation des NTIC sur la formation académique. Le CenTEF a soutenu et coordonné l'élaboration de 10 esquisses soumises dans le cadre du deuxième appel aux propositions pour le «Campus Virtuel Suisse» lancé par la Conférence Universitaire Suisse. Il a également contribué à la mise à disposition d'un outil horizontal utile à l'ensemble des projets NTF, le serveur EOL. Créé avec la collaboration du Centre Informatique de l'UNIL et mis à disposition de l'ensemble des universités suisses, EOL permet, de manière simple et conviviale, d'organiser un travail collaboratif: rédaction de cours associant plusieurs enseignants, suivi et gestion des flux d'information, modification et édition de documents électroniques à distance, etc. Parmi les projets lancés avec la collaboration du CenTEF, on mentionnera:

- o eBioMED: Système d'apprentissage par problème dans les domaines des sciences de la vie.
- o Objectif terre: Système de formation à distance en sciences de la terre.
- o Chimie générale: modules de formation de chimie pour étudiants en sciences de la vie.
- o ForCAD: enseignement à distance du Français comme langue étrangère.
- o Cours de théologie: L'Eglise réformée, sa théologie et sa pratique.
- o MBA: système de formation et de travail collaboratif pour les étudiants en MBA.
- o ASADatabase: base de données d'images archéologiques.
- o MultiMusée: mise en réseau de ressources muséales.

Depuis février 2000, l'Université de Lausanne bénéficie des prestations de PACTT, la cellule de transfert de technologie créée avec la collaboration des Hospices cantonaux. Les services offerts concernent les domaines suivants:

- o gestion de la propriété intellectuelle (soutien à l'évaluation et à la divulgation de nouvelles inventions, assistance au marketing, assistance à la cession de brevets et à l'octroi de licences, gestion de la confidentialité, etc.);
- o recherche parrainée par l'industrie (recherche de nouvelles sources de financement industriel, coordination des négociations des contrats et des brevets avec l'industrie, facilitation de l'échange de matériel de recherche, etc.);
- o valorisation des activités de recherche des Facultés (prise en compte des intérêts de l'UNIL lors de la création de spin-off et de start-up, conseil sur les conflits d'intérêts possibles, accords industriels impliquant l'UNIL, etc.).



Au cours de cette première année d'activité, l'accent a été mis sur l'information interne afin de faire comprendre aux chercheurs le but premier du transfert de technologie, à savoir la protection, avant publication, des droits d'utilisation dans le domaine industriel. Il s'agit d'opérer un véritable changement de culture au sein du milieu académique afin d'éviter que l'industrie ne s'approprie, au détriment des chercheurs et des institutions, les droits sur les inventions qui en découlent.

La richesse et la variété des recherches en cours dénotent selon PACTT un potentiel de commercialisation et d'exploitation par l'industrie réjouissant.

A ce jour, quelques dizaines de dossiers ont été évalués et dix-huit demandes de brevet d'invention déposées. A noter qu'entre le dépôt d'une demande et le transfert de la technologie à une industrie, une période de 4 à 5 ans peut s'écouler. Les premiers résultats tangibles de PACTT ne pourront donc être concrètement évalués qu'à l'horizon 2004-2005.

Par ailleurs, une vingtaine de contrats de recherche financés par l'industrie ont été supervisés par PACTT, qui a également contribué à établir divers contrats de consultants pour des chercheurs.

La démarche du partenariat industriel visant à établir des passerelles entre le monde académique et l'industrie présente des intérêts majeurs, puisque ces collaborations permettent de mieux préciser les attentes réciproques et de mettre en phase la recherche avec le monde industriel. Elle contribue également à la formation des jeunes chercheurs qui, à terme, feront éventuellement carrière dans l'industrie privée ou lanceront leur propre entreprise.

Enfin, et en réponse prioritairement à un besoin exprimé par la Faculté de médecine, un nouveau statut de «collaborateur scientifique extérieur» a été créé.



Mireille Zahnd

Secrétariat général

Secrétaire générale: Mireille Zahnd

Les activités du Secrétariat général ont consisté en la planification, l'organisation et le suivi des séances du Rectorat et de ses rencontres avec en particulier les Décanats des diverses facultés de l'UNIL, la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires, la cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, le chef du Service des affaires

universitaires, la présidence de l'EPFL dans le cadre de la Conférence des hautes écoles lausannoises (CHEL), ainsi qu'avec la Conférence des directeurs de gymnases vaudois.

Est à signaler aussi l'organisation du séminaire du Rectorat avec les doyens à Bâle, du 11 au 13 septembre 2000, et des rencontres à cette occasion avec des représentants du «Biovalley» (Bâle- Freiburg-Strasbourg-Karlsruhe) ainsi qu'avec divers représentants des autorités universitaires et politiques bâloises.

Une participation et un soutien administratif et organisationnel au Conseil des doyens et au Conseil académique sont également à signaler.

Le Secrétariat général a organisé le Cours public de l'Université 2000 sur le thème du «Pouvoir», qui a attiré à Dorigny plus de 1000 personnes dans le cadre de 5 conférences sur divers aspects de ce thème les mercredis soirs entre le 12 janvier et le 9 février 2000. Il a également mis sur pied le Cours public 2001 sur le thème du «Plaisir», qui aura lieu selon la même formule du 10 janvier au 7 février 2001, et obtenu à ce titre la participation de M. Benoît Aymon (plaisir du voyage), de M. Maurice Béjart (plaisir de la création), de Mme Rosette Poletti (plaisir et transgression), de M. Michel Mayor (plaisir de la découverte), et de Mme Marianne Chapuisat (plaisir de l'effort). Le partenariat avec l'HEBDO a pu être renouvelé et même renforcé.

Dans le domaine de la communication, sont à signaler:

- o La révision complète (contenu, graphisme, structure, système de navigation) du site web de l'UNIL, pages centrales; direction des groupes de travail et de la cellule web du Rectorat (dont le poste a par ailleurs pu être augmenté de 50 à 100%). La nouvelle version du site a été transférée sur le net en juin 2000. Divers travaux de compléments, de mises à jour ainsi que de nouveaux développements sont en cours, concernant en particulier la révision graphique et structurelle des bases de données «Recherche» et «Compétences» ainsi que le soutien aux services centraux pour l'adaptation à un graphisme minimum commun préservant leur identité.
- o La participation de la secrétaire générale tant au Bureau qu'au Comité régional du Festival Science et Cité présidé par Mme Jaggi, en vue des animations de mai 2001; appui logistique, mise en place de l'organisation interne UNIL avec un coordinateur général en la personne d'A. Kaufmann, un bras droit pour les aspects sciences humaines (J.-Y. Pidoux) ainsi que l'engagement d'une assistante, et suivi.
- o Supervision des publications centrales et contacts y relatifs avec la CADEV.
- o Contribution à l'organisation de diverses manifestations telles que les conférences de presse du Rectorat, la participation de l'UNIL au Salon COMPUTER (du 2 au 5 mai 2000) et au Salon ENTREPRISES (du 19 au 21 janvier 2000) au Palais de Beaulieu, ainsi qu'à la préparation de la même participation en 2001. Appui à la rédaction de divers communiqués de presse.



Divers

- o Préparation de la réception des nouveaux professeurs le 30 novembre 2000 et d'une documentation conséquente et pratique à leur intention.
- o Après que les nouvelles cartes de visite et de compliments standard pour l'Université, élaborées en collaboration avec le Centre audiovisuel et adaptables en fonction des identités des différents secteurs, ont été largement introduites dans les services centraux en 1999, elles ont été proposées au corps professoral de l'UNIL dès début 2000, démarche qui a rencontré un très vif succès.
- o Gestion administrative de 7 fondations et de la Commission des publications qui, suite à sa demande, a pu voir son budget augmenté de Fr 40'000.- à Fr 50'000.- annuels.
- o Participation ad personam au Groupe de travail de la CRUS relatif au nouvel article constitutionnel.
- o Organisation, rédaction partielle et finalisation du Rapport annuel.

Bureau de médiation et réception des plaintes

Responsable (externe à l'UNIL): Mme Françoise Méan, médiatrice

Activités de réception des plaintes, de conseil et de médiation

20 situations ont été traitées par la médiatrice, dont 11 émanant de nouvelles demandes et 9 suites de cas ouverts en 1998 et 1999. 9 situations étaient liées à des conflits de travail. 7 situations présentaient des caractéristiques propres au harcèlement psychologique sur le lieu de travail. 2 situations s'apparentaient à du harcèlement sexuel. 2 situations étaient liées à des comportements d'atteinte à la personnalité. Ces demandes émanaient de 15 femmes et de 5 hommes. 6 situations sont actuellement en cours.

Le traitement de ces 20 situations a occasionné: 24 entretiens avec une personne plaignante. 6 entretiens avec une ou des personnes mises en cause. 5 entretiens de médiation. 5 entretiens avec le Groupe Impact de l'Etat de Vaud. Une centaine d'entretiens téléphoniques ou de courriers électroniques.

Activités d'échange et de formation

Deux séances de sensibilisation des cadres PAT à la problématique du mobbing et à sa prévention ont été organisées en collaboration avec le Bureau de gestion du personnel et la participation d'une psychologue du travail. 30 personnes ont participé à cette présentation interactive.

La médiatrice a participé, conjointement avec Mme F. Piron, déléguée à l'Equité de l'EPFL, à 5 séances de supervision, menées par un psychologue spécialiste des problématiques de harcèlement.

Une réflexion a été menée avec le Rectorat, avec le Bureau de l'Equité de l'EPFL et avec le Groupe Impact, dans le but d'envisager une optimisation de la structure de médiation dans un contexte universitaire. Elle devrait déboucher sur une restructuration du Bureau de médiation et de réception des plaintes.

Services et Centres dépendant directement du Rectorat

Presse et information

Responsable: Axel Broquet

Durant l'année civile, 28 numéros d'«Uniscope», le journal de l'Université, ont paru. Le nombre de ses abonnés est en régulière augmentation. Pour la première fois, un numéro (le 400) a paru avec deux pages en 4 couleurs. Par ailleurs, le journal est désormais sur le web au format PDF, directement imprimable.

La quasi totalité du Mémento - pages centrales d'«Uniscope» - proviennent des données introduites sur Internet par les organisateurs des conférences et colloques.

Le magazine de l'Université «Allez savoir!» a paru à trois reprises. Son succès se confirme, et chaque numéro amène 200 à 300 nouveaux abonnés. Parmi les articles qui ont eu le plus d'échos figurent l'histoire des gladiateurs suisses et le vaccin antinicotine.

Le Service a contribué au Cours public «Le pouvoir» notamment du point de vue de la collaboration avec la Cinémathèque suisse.

Dès la mise en place du nouveau site internet de l'UNIL, le service a adapté ses pages à la nouvelle ligne graphique. Il a en outre reçu pour mission de tenir à jour, en la renouvelant très souvent, la partie «actualités» de la page d'accueil.

Le SPUL a organisé plusieurs conférences de presse, en particulier celle concernant la déclaration d'intention de la Confédération et des gouvernements cantonaux de Genève et de Vaud sur le projet triangulaire UNIL-UNIGE-EPFL, celle de la rentrée universitaire et celle du professeur Killias sur l'évolution de la criminalité en Suisse de 1984 à 2000. Comme chaque année, il a participé aux journées d'accueil des gymnasiens et des nouveaux étudiants.

Dans la partie administrative de son activité, les mises au concours de postes d'enseignants prennent une part grandissante, aux côtés des tâches de gestion, de comptabilité et de formation des assistants. Sur mandat du Rectorat, un groupe ad hoc - auquel participait le responsable du Service - propose une nouvelle procédure et la mise sur Internet des postes à pourvoir. Ses propositions seront soumises au Rectorat et au Conseil des Doyens.

Le Service de presse collabore aux travaux du groupe Imedia de la Faculté de sciences et à la préparation de la Semaine du cerveau. Il continue, par contacts directs et communiqués de presse, à développer les contacts entre les médias régionaux et les chercheurs et enseignants de l'UNIL.



Orientation et conseil (SOC)

Responsable: M. Claude Roulin

On peut regrouper les étudiants et gradués qui s'adressent au Service d'orientation et conseil en deux catégories distinctes: ceux qui utilisent l'internet et ses facilités et ceux qui souhaitent une approche plus classique par contact personnel et préfèrent des documents écrits. Les premiers sont plutôt issus des Facultés des sciences et des HEC et les seconds, des lettres et des SSP. Ces attitudes différentes nous ont quasiment imposé un dédoublement des prestations et ont eu pour conséquence une augmentation importante de la charge de travail de chacun des collaborateurs du Service. Les demandes d'information, de conseil, voire d'examen des CV par e-mail ont été très nombreuses. C'est pourquoi, de nouvelles procédures informatiques et de nouvelles méthodologies du conseil devront être développées en 2001.

Deux chiffres: 488 e-mail (1999: 71) et plus de 18'000 «consultations» des tirés à part de «L'enseignement», placés en format pdf sur notre site web..

Les nouveautés

Le Service d'orientation et conseil (SOC) a changé de nom. Il a perdu la précision «..aux étudiants» qui l'accompagnait depuis le début des années 80. Par ailleurs, nous avons porté nos efforts dans quatre directions: l'informatisation de tests d'orientation développés par le SOC, la poursuite de la construction de notre site web, l'ouverture des Journées des gymnasiens aux élèves suisses-alsaciennes et le développement des ateliers «Emploi», avec la mise sur pied de «Etudiez futé: visez l'emploi», «Bilan de compétences» et de «Démasquez les offres d'emploi». Notons également un important travail de coordination qui permettra de simplifier la production des dossiers d'information ECTS et du guide des études «L'enseignement».

Les activités d'information et d'orientation

920 entretiens ont été offerts à 632 personnes qui demandaient une consultation individuelle d'orientation.

Centre de documentation

578 personnes ont emprunté 1792 documents du Centre d'information. Nous avons répondu par écrit à 603 personnes demandant des informations sur l'UNIL et avons distribué en Suisse et à l'étranger près de 7000 guides «L'enseignement» et 1'500 «Choisir futé».

Activités centrées sur l'adaptation des étudiants à l'UNIL

Cours d'introduction aux études universitaires: suivi par 855 nouveaux étudiants.

2 séminaires «Études universitaires et emploi» et «Réussir ses études» ont été présentés aux gymnasiens de St-Maurice. Une conférence, «Le métier d'étudiant», a été donnée dans le cadre d'une visite de collégiens valaisans. 3 demi-journées de cours ont été données aux élèves de l'Ecole Prep' (préparation des examens préalables d'admission).

Activités centrées sur le passage à l'emploi

Ateliers «Passage à l'emploi»: 103 personnes pour l'ensemble des sessions.

Poursuite du programme de stages professionnels «UNISTAGES»: 19 stages rémunérés et qualifiants ont été proposés. Notre argus quotidien des offres d'emploi des journaux suisses romands connaît toujours un franc succès.

Manifestations

Organisation des deux «Journées des gymnasiens» qui ont été fréquentées par près de 2350 élèves romands, tessinois et suisses alsaciennes, et de la «Journée d'accueil et d'information des nouveaux étudiants» qui a réuni près de 1500 étudiants autour d'une septantaine de stands.

Présentation de l'UNIL (stand) à la manifestation «Horizon '99» organisée par l'Office cantonal vaudois d'orientation à l'intention des gymnasiens de deuxième année.

Éditions et réalisations

Dépliant «Étudier à l'UNIL» (réédition) et «Studying at UNIL» (réédition).

Brochures «Objectif réussite» (réédition augmentée) et «Mobilité» (réédition).

Guide «L'enseignement» et ses tirés à part (réédition).

Travail éditorial pour le «Guide des formations postgraduées en Europe».

Relations extérieures

Le Service maintient des liens étroits avec différentes universités européennes dans le but d'échanger expérience et matériel: Trinity College (IRL), Leeds (GB), Bordeaux (F), Vrije Universitet Brussel (B) et Oulu (Fin), ainsi qu'avec FEDORA (Forum européen de l'orientation académique) et la britannique AGCAS (Association of graduate careers advisory services).

Affaires socioculturelles

Responsable: Gilberte Isler

Nouveautés

Afin d'améliorer la visibilité du service et de mettre en évidence les différents secteurs que comprend le service, nous nous sommes dotés d'un logo, et avons réalisé, avec l'aide d'un graphiste, un dépliant présentant nos activités.

Grâce à l'aide du Centre informatique, nous avons pu cette année mettre nos offres de logement et de travail sur intranet. Elles sont donc consultables par les étudiants sur tous les postes du site, que ce soit à l'UNIL ou à l'EPFL.

Dans le cadre du projet «Situnil» du Centre informatique, quatre Imacs ont été installés dans le hall du service pour des consultations internet (un cinquième ordinateur viendra s'y ajouter).



Décisions prises par le bureau de la commission sociale

- o 237 demandes d'allocations complémentaires d'études ont été attribuées pour un montant de fr. 506'550.-.
- o 30 requêtes ont été refusées.
- o 22 dépannages ont été accordés pour un montant de fr. 20'644.-.
- o 415 dispenses des finances d'inscription aux cours et aides semestrielles ont été accordées et 13 refusées.
- o 29 aides médico-sociales ont été acceptées et 6 refusées, pour un montant de fr. 19'424.70.

Fonds privés

De nombreux fonds ont été sollicités pour un montant global d'environ fr. 150'000.-. Ces contributions ont permis d'aider 44 étudiants. Les principaux fonds sollicités sont: fondations Lichtensteiger, Ruegg, Rub, Société Académique Vaudoise, Caritas, EPER, etc.

Programmes d'échanges et de mobilité

Programme de mobilité européenne (SOCRATES-ERASMUS): en automne 2000, 134 étudiants de l'UNIL sont partis en Europe pour 1 à 2 semestres et 172 étudiants européens séjournent actuellement à l'UNIL.

Programme de mobilité au sein de la Suisse: 73 étudiants de l'UNIL étudient dans une autre université suisse et 67 étudiants alémaniques sont accueillis au sein de notre Université durant le semestre d'hiver 2000/2001.

Dans le cadre des conventions d'échanges de l'UNIL, le service a reçu 88 dossiers de candidature. Pour le semestre d'hiver 2000/2001, 77 étudiants ou diplômés de l'UNIL effectuent un séjour d'études à l'étranger dans le cadre de ces conventions, et vingt subsides de perfectionnement et de recherche ont été attribués. Enfin, pour le semestre d'hiver 2000/2001, l'UNIL accueille 52 boursiers d'échange étrangers.

Les divers programmes de mobilité et d'échanges auxquels participe l'UNIL permettent donc à près de 300 étudiants ou diplômés d'effectuer des séjours d'études en Suisse ou à l'étranger dans des conditions particulièrement avantageuses.

Bourses de la Confédération

L'UNIL a accueilli 25 nouveaux boursiers pour l'année académique 2000/2001, venant d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique, d'Asie et d'Europe. 18 boursiers ont obtenu une prolongation de leur bourse pour continuer ou achever leurs études. 28 boursiers ont terminé leur séjour durant l'année académique 1999/2000.

Logement

Nous avons reçu 1074 offres de logements (747 en 1999) dont 53 % sont des chambres, à des prix avoisinant fr. 410.- par mois. Pour la première fois depuis 1994, nous constatons une augmentation du nombre des offres de logements (plus de 40 %). Ce résultat encourageant nous incitera à intensifier encore la campagne de recherche de logements l'an prochain. Cependant, la rentrée universitaire 2000 a tout de même été difficile pour les étudiants qui cherchaient un logement. En effet, dès le mois de juillet, les foyers d'étudiants sont complets pour la rentrée d'octobre.

Travail

Le nombre total des offres d'emplois continue à augmenter et s'élève à 3845, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à 1999. Nous poursuivons nos différentes campagnes de recherche d'emplois, notamment dans la presse régionale. Nous avons reçu 24758 inscriptions d'étudiants (20603 en 1999) pour le travail uniquement, 19936 provenant de l'UNIL et 4822 de l'EPFL. Parallèlement à cela, nous avons enregistré 185 (156 en 1999) demandes de permis de travail.

Consultations psychiatriques

L'offre de consultations psychiatriques à l'intention des étudiants, commune avec l'EPFL, a pu être étendue.

Secteur culturel

Les manifestations organisées par les Affaires culturelles durant la saison 1999/2000 (octobre à juin) sont divisées en plusieurs domaines:

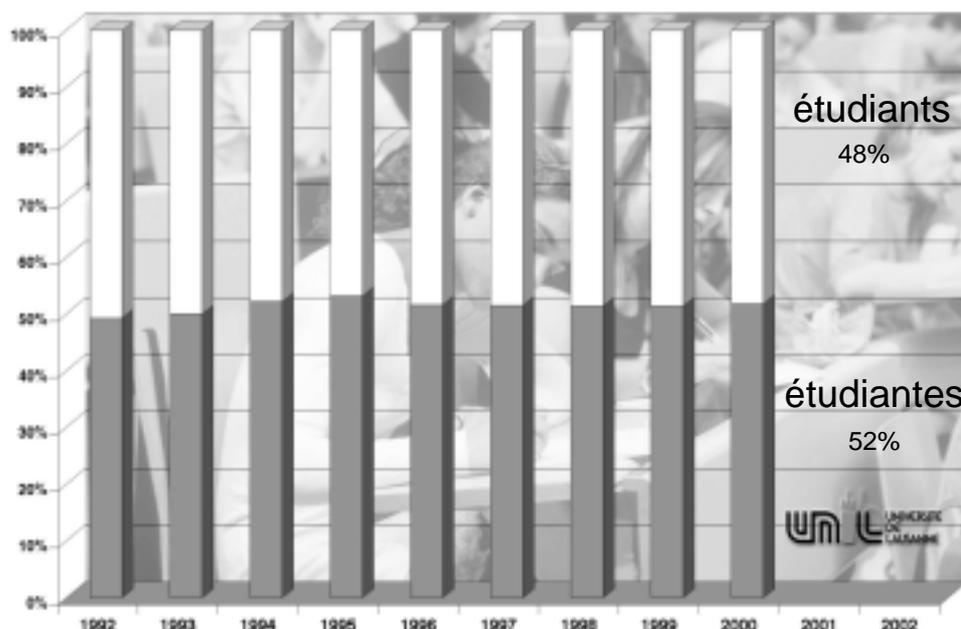
Huit midi-musique ont été présentés. Ces midi-spectacles, réservés au public universitaire, sont présentés gratuitement une fois par semaine entre 12h15 et 13h15 dans différents espaces du site universitaire (BFSH2, petite salle de la Grange, Zelig). 14 ateliers ont également été organisés (photographie (x2), vidéo, clown, danse, dessin, peinture, percussion, prise de son, séminaire d'écriture, théâtre improvisation, stage de théâtre (x2), atelier du spectateur).

D'autres activités participent à la promotion de la Grange de Dorigny comme espace culturel romand. Ce sont 7 expositions (2 à l'Unité d'Art Contemporain du BFSH2, dont 1 de sculptures, 5 dans la petite salle de la Grange de Dorigny, dont 1 résultant de l'atelier de photographie), 1 concert (Sinfonietta), 1 spectacle dramatico-musical (Eroticos), 1 concert de musique contemporaine (SMCL), 6 spectacles de théâtre, ainsi qu'un festival de théâtre universitaire (12 spectacles au total, dont 7 accueils étrangers). La troupe de théâtre de l'UNIL, Sun & Moon Theatre Company, a présenté un spectacle au Théâtre Universitaire Liégeois, ainsi qu'au Théâtre Universitaire de Franche-Comté.

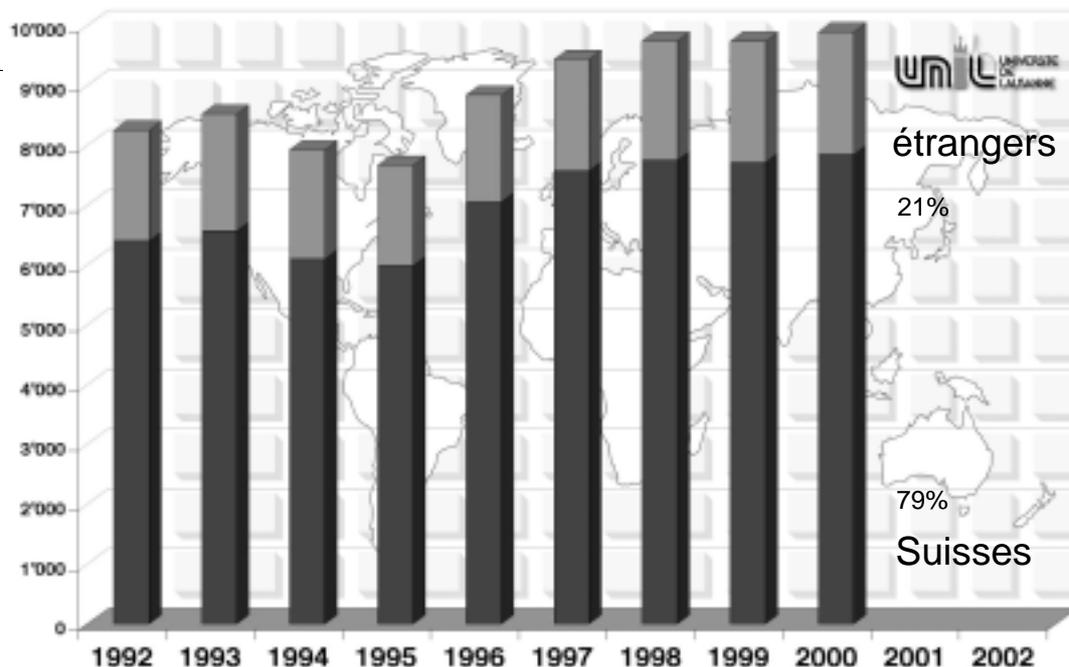
Les Affaires culturelles favorisent la réalisation de spectacles de théâtre amateur présentés à la Grange par les membres de la population universitaire ou par les étudiants, et entretiennent des relations permanentes avec les associations culturelles de l'UNIL (OSUL, Choeur Universitaire, AUMC, Zelig) en appuyant matériellement leurs activités.

Immatriculations et inscriptions

Pourcentages total d'étudiants/étudiantes de 1992 à 2000



**Provenance
des étudiants**
de 1992 à 2000



Centre informatique

Responsable: Pascal Jacot-Guillarmod

Principales activités

Serveurs centraux

8'200 comptes enregistrés, dont 4'100 pour les étudiants. Mise en place de nouveaux modules pour la sécurité, dont un logiciel de filtre de messagerie, un logiciel d'analyse des transactions et un logiciel d'audit des systèmes. Ouverture d'un service linux, en collaboration avec la Section de physique. Premières mesures liées à l'enseignement à distance, dont l'installation d'une base de connaissances (Ariadne) et d'un outil de travail coopératif.

Télécommunications

6'300 noeuds gérés dans notre réseau, dont 300 pour la seule gestion active du réseau. Déploiement de la technologie Ethernet rapide dans les bâtiments suivants: BC, BFSHI, BB, ISDC, BRA, Château, Sports, soit 2'500 ports équipés en 2000. Simplification du routage autour du seul protocole Tcp/ip. Maîtrise de la technologie Multicast et étude préliminaire des communications mobiles.

Conseil, logiciels et assistance

Développement et consolidation du système Web de l'UNIL constitué de 137 espaces www et interrogé 4'400'000 fois mensuellement, participation active au renouvellement du site Web de l'Université, ouvert le 26 juin. Consolidation de l'offre Internet aux étudiants, avec l'ouverture de la messagerie professionnelle pour tous et l'installation des 25 premières bornes Internet sur le campus. Sécurisation de la messagerie nomade sur le Web. Développement d'outils pour la gestion de congrès en HEC, avec le traitement de paiements électroniques sécurisés. Cours de formation pour 450 personnes.

Centrale d'achat

Plus de 8'000'000.- engagés, 734 microordinateurs et imprimantes acquis, 1'100 licences distribuées dans le but d'harmoniser la plate-forme de logiciels micros. Gestion de deux crédits d'investissement, avec des engagements pour Fr. 1'721'000.-.

Informatique administrative

Fin de la phase 1 de déploiement du progiciel SAP dans les domaines FR et FI, avec l'ajout de fonctionnalités liées à la gestion des rapports FNRS ou à la saisie des commandes client sur le Web. Acceptation de l'outil SylviaWeb

en Faculté des sciences pour la gestion académique des étudiants, et premiers déploiements dans les Facultés des lettres, des SSP, des HEC et de médecine. Choix des outils pour un entrepôt de données (Oracle et Cognos), installation de la plate-forme et développement du modèle de gestion des grades et des immatriculations.

Faits marquants et manifestations

En février 2000, le Grand Conseil a accordé sans opposition une nouvelle demande de crédit d'investissement pour les années 2000 à 2003. Ce crédit permettra notamment de développer un portail d'entrée au domaine Web de l'Université, et accompagnera le développement des premiers cours construits autour du campus virtuel suisse.

Coordination universitaire

Participation active aux groupes de travail de SWITCH (tarification, authentification), du Réseau suisse de l'innovation (système d'information et bases de données de compétences) et de la CICUS (subventions fédérales). Création d'une association des services informatiques universitaires suisses et présidence de celle-ci.

Relations extérieures

Toutes les conventions en vigueur ont été renouvelées. Une nouvelle convention est en préparation avec le biopôle d'Epalinges et offres de service à la Fondation Fleuret, au Musée cantonal de botanique et au BUD.

Service de formation continue

Responsable: Monique Baud

Activités principales

Organisation et gestion de cours autofinancés.

| | 1999 | 2000 |
|---------------------------|-------|--------|
| Nombre de participants | 1850 | 1535 |
| Nombre total de cours | 54 | 52 |
| Nombre d'heures de cours | 924 h | 1587 h |
| Nombre jours/participants | 4548 | 5552 |

Mise sur pied de deux nouveaux certificats de formation continue: «Gestion culturelle» et «Marketing».

Information auprès du public

Publication des programmes annuels «Formation continue et postgrade à l'UNIL» et «Programme romand de formation continue universitaire». Création d'un nouveau site Web du Service, lié à la base de données de gestion des cours (mise à jour automatique et inscriptions on-line). Publication d'une brochure de promotion: «Et si vous donniez un plus à votre formation?».

Faits marquants et manifestations

Participation du Service au Salon «Entreprises» à Lausanne (janvier).
 Participation au Salon EDUCA, dans le cadre du Salon du Livre à Genève (mai).
 Participation au Forum EPFL (novembre).
 Présentation du Service aux Conseils de Faculté (entre novembre 2000 et février 2001).
 Déplacement de l'équipe du Service à Strasbourg pour un échange avec le Département d'éducation permanente de l'Université Louis Pasteur (décembre).

Relations extérieures

Participation au projet européen EQUAL2 (qualité en formation continue universitaire) financé par SOCRATES et l'OFES.
 Participation au Séminaire de la CRE à Istanbul (mai).
 Participation au Congrès des Suisses de l'étranger à Zoug (août).
 Représentation de l'Université dans le Conseil de fondation du CEP (3 séances).

Centre de langues

Responsable: Brigitte Forster Vosicki

Le Centre de langues a dispensé des cours à 83 groupes différents, représentant un total de 4'423 heures d'enseignement. Les participant-e-s se répartissent comme suit:

| | 1994/95 | 1995/96 | 1996/97 | 1997/98 | 1998/99 | 1999/00 |
|----------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Anglais | 372 | 361 | 361 | 387 | 402 | 452 |
| Allemand | 112 | 122 | 146 | 154 | 176 | 181 |
| Espagnol | - | - | - | - | 92 | 114 |
| Français | 65 | 59 | 60 | 66 | 69 | 89 |
| Russe | 46 | 51 | 43 | 44 | 56 | 41 |
| Total | 595 | 593 | 610 | 651 | 795 | 877 |

Faits marquants

Amélioration de notre dispositif pour l'apprentissage en autonomie: élaboration de nouvelles structures d'organisation de matériel, perfectionnement du mécanisme d'accompagnement et intégration de nouvelles langues (russe et espagnol).

Participation et coordination du projet transnational du Conseil Européen pour les Langues (CEL/ELC): «Expérimentation du Portfolio européen des langues (PEL) dans le secteur de l'éducation supérieure en Europe» (sous-projet de: «Un Portfolio Européen des Langues – Phase pilote 1998-2000» de la Division des Langues Vivantes du Conseil de l'Europe).

Participation au projet pilote DIALANG pour calibrer un nouveau système européen d'évaluation des compétences linguistiques, développé dans le cadre du programme SOCRATES, LINGUA action D.

Coordination universitaire

Co-coordination du groupe Portfolio Université (auquel participent des membres de 6 Universités suisses) pour adapter le Portfolio européen des langues au contexte universitaire.

Relations extérieures

Participation au nouveau projet tri-annuel des Réseaux thématiques dans le domaine des langues (TNP2, dans le cadre de SOCRATES /ERASMUS), qui vise à développer des propositions concrètes pour des améliorations et des innovations dans les programmes et les approches didactiques de l'enseignement et l'apprentissage des langues dans l'éducation supérieure.

Administration centrale

Directeur administratif: M. Jean-Paul Dépraz

L'Administration centrale de l'Université regroupe les services suivants:

- o Direction administrative
- o Service financier
- o Gestion du personnel
- o Bâtiments et Travaux
- o Gestion des Bâtiments des Facultés des Sciences Humaines 1 et 2
- o Service des sports universitaires
- o Centre audiovisuel



Jean-Paul Dépraz

Personnel administratif et technique de l'Université

Effectif au 31 décembre 2000 (personnel en activité)

| | Nb de personnes | En EPT |
|---|-----------------|--------|
| Rectorat, ses services, ses centres spécialisés | 77 | 64.76 |
| Administration centrale, ses services * | 84 | 76.58 |
| Faculté de théologie | 4 | 2.60 |
| Faculté de droit | 14 | 10.50 |
| Faculté des lettres | 23 | 18.05 |
| Faculté des sciences sociales et politiques | 24 | 16.85 |
| Ecole des hautes études commerciales | 15 | 11.00 |
| Faculté des sciences | 128 | 101.08 |
| Faculté de médecine ** | 95 | 74.20 |
| Total Université *** | 460 | 375.61 |

Au 31 décembre 2000, il y avait 12.50 postes vacants à l'Université.

* Le Centre audiovisuel et le Service des sports (au total 11 personnes représentant 9.25 EPT) sont rattachés depuis cette année à l'Administration centrale.

** Les Instituts rattachés au CHUV ne sont pas inclus.

*** Le total des personnes ne correspond pas à la somme du personnel des Facultés, car plusieurs personnes travaillent dans deux unités.

Direction administrative

Outre la direction des services de l'Administration centrale et la participation aux activités du Rectorat, l'activité du Directeur administratif a été concentrée sur les projets suivants:

- o La mise en forme du projet tripartite «Sciences, Vie, Société» entre l'Université de Genève, l'EPFL et l'Université de Lausanne, en particulier les aspects liés au Centre de génomique fonctionnelle.
- o Les réflexions sur les besoins en locaux à court, moyen et long termes, aboutissant notamment sur la recherche de locations pour l'année académique 2001/2002.
- o La première étape de la formation d'un Institut de microbiologie fondamentale concrétisée par une réorganisation importante du Collège propédeutique (CP) permettant l'aménagement de nouveaux locaux.
- o L'accompagnement du projet du bâtiment d'auditoires (CP2) pour lequel un crédit d'étude a été accordé par le Grand Conseil le 10 mars 1999.

Service financier

Responsable: Pierre Wyss

L'année 2000 représente une année de consolidation pour les projets engagés en 1999, soit:

- o la reprise des comptabilités tenues précédemment dans les instituts / services,
- o la mise en place d'un nouveau progiciel de gestion SAP R/3 (modules FI/FM/CO/RH).

Le renforcement de l'équipe (passage d'un effectif de 7 à 15 collaborateurs), dû au transfert et à l'augmentation de la charge de travail suite à la reprise des comptabilités des instituts, a demandé un effort tout particulier dans le choix des collaborateurs(trices), leur intégration dans le service et la stabilisation du personnel. M. Gérard Mareine a été engagé en tant que «Chef comptable».

De nouvelles fonctionnalités SAP R/3 ont été mises en place en 2000, principalement dans le domaine des rapports financiers à l'intention des clients internes et externes du Service (améliorations du «Web Reporting»; les rapports dit «FNRS»). Tout au long de cette phase, la collaboration avec l'Université de Genève s'est poursuivie intensivement.

Depuis fin 1998, un groupe national travaille à la définition d'un modèle de comptabilité analytique (MCA) devant servir à renseigner la Confédération. Ce projet doit pour l'essentiel prendre corps en 2001, pour démarrer effectivement en 2002. Partant de la nécessité d'introduire le MCA, l'Université de Lausanne désire tirer profit de ce développement, obligatoire pour toutes les Hautes Ecoles suisses, et le renforcer pour mettre en place un véritable système d'information et de gestion (SyGest). Ainsi, en plus des données à livrer à la Confédération, le système apportera aux différents responsables d'unités des informations d'aide à la gestion. Il convient de noter qu'une partie de ces développements seront financés par la Confédération et par une réallocation du canton de Vaud.

Gestion du personnel

Responsable: Christian de Trey

Le Bureau de gestion du personnel gère l'administration du personnel administratif et technique, des apprentis, des assistants (près de 1'700 dossiers par an) et du personnel de nettoyage (environ 90 personnes). Pour le personnel administratif et technique, cette tâche implique la création et la modification des décisions d'organisation des unités de l'UNIL, les formalités de mise au concours des postes et d'engagement, ainsi que toutes les mutations.

En outre, le responsable du Bureau de gestion du personnel coordonne l'établissement et le contrôle de l'exploitation du budget du personnel de l'Université. Il participe aussi à plusieurs groupes de travail (mise en place de la nouvelle loi sur le personnel de l'Etat de Vaud, projet Sciences-Vie-Société, projet de nouveau système d'information et de gestion de l'Université).

Bâtiments et Travaux

Le secteur «Bâtiments et Travaux» regroupe les services de l'Exploitation technique, de la Gestion des locaux, des Aménagements extérieurs et de l'Intendance.

Exploitation technique

Responsable: Werner Sonnenschein

Le service d'exploitation technique est chargé d'exploiter et d'entretenir l'ensemble des bâtiments et infrastructures du site de Dorigny, y compris le centre sportif. Il assure l'entretien et la gestion informatisée du réseau téléphonique de l'ensemble de l'UNIL, gère les plans de fermeture des bâtiments ainsi que la remise des clés, veille à la sécurité des personnes et répond aux appels des utilisateurs concernant les dépannages, les conditions climatiques et le confort des places de travail. Enfin, un service de piquet – assuré 24 h sur 24, jours fériés compris – veille au bon fonctionnement global de toutes les installations du site.

Faits marquants

Collaboration avec le bureau de construction de l'Université (BUD) à la réfection des toitures du BFSH 1, aux aménagements du collège propédeutique, à l'édification du bâtiment de la Fondation Fleuret, ainsi qu'à la planification du nouveau bâtiment CP 2 en vue de la mise en soumission des futurs travaux.

Efforts de rationalisation réalisés par la mise en place d'un réseau de chauffage à distance, alimenté par deux chaufferies (BFSH 1 et BB) ayant conduit à une économie de plus de 100'000 litres de mazout. D'autres améliorations, au niveau des installations de ventilation, refroidissement et chauffage, notamment dans les bâtiments des sciences, ont également apporté une baisse de la consommation d'électricité de l'ordre d'environ 1'000'000 kWh.

Gestion des locaux et transports

Responsable: Pierre-Alain Meier

Le service a pour principales missions la coordination de l'occupation des salles, la gestion des autorisations de parcage, l'organisation du service postal, la gestion administrative du central téléphonique, la gestion du parc de véhicules de service de l'UNIL et les contacts avec les transports publics. S'y ajoute la gestion des bâtiments occupés par la Faculté de médecine à Lausanne et Epalinges (entretien, aménagements, transformations, prévention incendie, exploitation des bâtiments).

Faits marquants

Le taux d'utilisation des auditoriums atteint le seuil de saturation et de nouvelles salles d'enseignement de grande capacité deviennent nécessaires. Le projet d'agrandissement du Collège propédeutique (CP 2) comprenant de nouveaux auditoriums devrait apporter une amélioration de la situation vers fin 2003.

Des travaux d'entretien, de réfection, de transformation et d'aménagement ont été réalisés, en collaboration avec l'Office des constructions du Service des hospices cantonaux, dans les bâtiments occupés par la Faculté de médecine à l'Ouest du Bugnon et dans le Bâtiment de biochimie, intégré au Centre de laboratoires d'Epalinges.

Adaptation de l'organisation du service postal suite à la suppression de l'affranchissement à forfait par La Poste.

Aménagements extérieurs

Responsable: Yves Chuat

Le service des aménagements extérieurs est chargé de l'entretien de l'environnement naturel et construit du site de Dorigny. Il assure également la décoration florale des diverses manifestations. Les travaux saisonniers sont la principale activité du service. Dans le cadre de la planification du travail, l'accent est porté sur le réaménagement de certaines zones et sur la diminution des travaux répétitifs des collaborateurs du service.



Faits marquants

- o Réparation des dégâts causés par l'ouragan Lothar (arbres cassés, déracinés).
- o Travaux de sécurité sur les gros arbres (coupes, tailles d'allègement, dégagements de la voie publique, plantation d'une haie champêtre au Bâtiment de chimie).
- o Travaux à l'embouchure de la Chamberonne en collaboration avec la commune de Lausanne, suite à l'emportement des gabions et des enrochements par les crues et les troncs d'arbres.
- o Aménagement en végétations extensives des terrasses du Bâtiment des sciences humaines et du patio du Collège propédeutique afin de diminuer les efforts d'entretien et de limiter les nuisances sonores.

Intendance

Responsable: Jean-Paul Dutoit

Le service est chargé de la surveillance, de l'entretien et des déménagements du mobilier et du matériel ainsi que du nettoyage des divers bâtiments universitaires situés à Dorigny ou à la Faculté de médecine, du lundi au vendredi de 06h00 à 22h30 et le samedi de 06h30 à 17h00. Des rondes et des contrôles sont effectués durant la nuit.

Faits marquants

Participation à l'installation, à l'organisation et au transport de nombreux congrès, expositions et réceptions sur le site universitaire et dans le Canton.

Transport de produits toxiques vers les centres d'élimination, à savoir 40 tonnes pour l'UNIL et 20 tonnes pour l'EPFL. Récupération et acheminement des matières recyclables (cartouches de toner, sagex, carton, papier, journaux, piles, néon, aluminium, Pet, marc à café) représentant environ 180 tonnes. A noter que le matériel informatique et les machines obsolètes ont été acheminés dans des ateliers spécialisés où des chômeurs en fin de droits se sont occupés du démontage en vue du recyclage des divers composants.

Le centre d'orientation et de formation professionnelles a confié au Service des apprentis concierges pour des stages; le Service a occupé des travailleurs d'intérêt généraux pour le démontage, la transformation et la réparation de mobilier.

Gestion des bâtiments des facultés des sciences humaines 1 et 2

Responsable: Jean-Claude Martin

Ces services administratifs sont constitués de l'atelier de reprographie et de l'office des photocopies. L'atelier de reprographie des BFSH1 et 2 a procédé à plus de 13 millions de copies. Les machines de production ont été renouvelées et un projet de transmission informatique des dossiers à imprimer a été développé.

Service des sports de l'UNIL et de l'EPFL

Responsable: Georges-André Carrel

Plus de 260'000 entrées ont été enregistrées sur le site du Centre sportif de Dorigny. La qualité et la proximité des installations sportives des lieux d'études, les 74 disciplines proposées par le programme sportif, leur coût modique, la compétence des enseignants vacataires, des horaires adaptés aux programmes d'études expliquent le succès du sport universitaire.

De nouvelles infrastructures sont à envisager pour permettre de répondre à un afflux supplémentaire d'étudiants et pour diversifier l'offre:

- o Les membres de la communauté universitaire souhaitent la construction d'une piscine sur le site.
- o Un nouvel espace réservé aux arts martiaux et à la danse ainsi que l'agrandissement du CASS (Centre d'Analyse Sport et Santé) doivent être étudiés.

Les cours de formation suivants ont été organisés par le sport universitaire: cours de gymnastique fitness et aérobic, cours de musculation et entraînement, cours de nutrition et cours sur les méthodes d'étirement (Dr Nathalie Guissard, Belgique).

Faits marquants

- o Jean-Marc Gilliéron a participé au congrès mondial du sport pour tous à Québec.
- o Pierre Pfefferlé est l'un des auteurs du nouveau manuel «Sports de neige en Suisse». Il a dirigé l'équipe suisse aux Championnats du monde universitaires de triathlon.
- o Philippe Herzog, conseillé par le CASS, est devenu champion du monde d'haltérophilie handicap.

- o Le LUC volleyball est sorti deuxième du championnat national.
- o Il faut signaler deux nouvelles disciplines dans le programme sportif: le frisbee et le boomerang.
- o La Commission des sports universitaires, présidée par le professeur Alexander Bergmann, souhaite l'ouverture des salles omnisports le dimanche.

CAV – Centre audiovisuel

Responsable: Jérôme Grosse

Principales activités

Service d'exploitation des auditoriums: activités d'assistance technique, de maintenance et d'entretien du parc de matériel audiovisuel dans les auditoriums (rétroprojecteurs, projecteurs de diapositives, sonorisation, projection vidéo, projection informatique, traduction simultanée). Travaux de renouvellement et d'acquisition du parc matériel (offres, études comparatives, travaux, formation).

Réalisation quotidienne de travaux photographiques pour le corps enseignant et pour les étudiants (reproductions iconographiques, reportages photos), ainsi que de travaux de réalisation vidéo (assistance pour des montages, films de communication interne et externe), d'enregistrement et de duplication de cassettes audio, d'enregistrement, de classement et de prêt de documents audiovisuels (reportages TV, CD-Rom, photos) et enfin de transfert, de numérisation et de flashage d'images, de mise en forme graphique de documents et de reprographie couleur.

Cours et ateliers de formation en photo, vidéo, technique son, informatique graphique et communication audiovisuelle.

Faits marquants

Depuis 2 ans, les enseignants utilisent de plus en plus les projecteurs informatiques pour leurs cours. Le parc de projecteurs s'est étoffé de 20 nouveaux appareils (4 au CAV et 16 dans les instituts).

Les salles du CAV en libre accès ont connu un grand succès, notamment grâce à l'arrivée d'outils de montage vidéo sur ordinateur, très simples d'accès.

Participation à la conception du futur bâtiment «Collège Propédeutique II».

Le CAV a continué à développer son secteur «conseil pour la mise en page de brochures et de publications» en concevant la ligne graphique (Guide de l'enseignement, brochures ECTS, Guide des Immatriculations), en réalisant (Plaquette sur l'Evaluation des enseignants, 10'000 cartes de visite/compliments), ou en gérant la production de documents déjà réalisés (4 plaquettes).

Collaboration avec les groupes de communication Imedia, Festival Science été en fête, Festival Science et Cité.

Deux projets de mise à disposition sur le réseau Internet des archives photos et vidéo de l'UNIL: Unimage et RVU.

Collaboration active avec le Centre informatique dans le cadre d'un projet de système d'information pour l'accueil des utilisateurs du Service des sports UNIL-EPFL.

Ouverture, en décembre, d'une nouvelle antenne de proximité des services du CAV au BFSH1 en même temps que l'adoption d'une nouvelle ligne graphique (site Web, logo, papier à lettres, plaquette, affiches).

Conseil des doyens

Jusqu'au 31 août 2000 le Conseil des doyens était composé de MM Remi Jolivet, président (Faculté des lettres), Thomas Römer (Faculté de théologie), Denis Piotet (Faculté de droit), Mondher Kilani (Faculté des sciences sociales et politiques), Olivier Blanc (Ecole des hautes études commerciales), François Grize (Faculté des sciences) et Bernard Rossier (Faculté de médecine).

A partir du 1er septembre 2000, le Conseil a été présidé par M. Thomas Römer et a vu l'entrée en fonction de Mme Suzette Sandoz (doyen de la Faculté de droit) et de MM les doyens Jean Batou (Faculté des sciences sociales et politiques), Alexander Bergmann (Ecole des hautes études commerciales), Dominique Arlettaz (Faculté des sciences) et Michel-Pierre Glauser (Faculté de médecine).

Le Conseil des doyens a tenu 15 séances en l'an 2000, au cours desquelles il a notamment procédé à l'étude des thèmes et dossiers suivants:

- o convention d'objectifs entre l'Etat de Vaud et l'UNIL, ses implications pour l'UNIL et pour les Facultés.
- o projet de développement UNIL-UNIGE-EPFL, traité à de nombreuses reprises.
- o révision de divers règlements et plans d'études (Facultés de lettres, de médecine, de droit); accréditation de la Faculté de médecine; convention relative aux doctorats communs UNIGE-UNIL; conditions d'immatriculation et loi commune VD-GE; projet de création d'un département d'écologie humaine; Déclaration de Bologne.

- o procédures de nominations; conditions de travail des professeurs; décharges pour les professeurs ayant des responsabilités administratives; statut de collaborateur scientifique extérieur.
- o réallocations pour le maintien du taux d'encadrement.
- o surcharge du personnel chargé de la comptabilité dans les facultés; projet de comptabilité analytique SYGEST; directives concernant le personnel hors budget de l'Etat.
- o communication de l'UNIL; Fondation «Science et Cité».
- o EMPD informatique; présentation du CENTEF; projet de carte à puces.
- o Académie internationale des sciences et techniques du sport.
- o programme fédéral «Egalité des chances».
- o ainsi que d'autres questions telles que subsides de thèses, problème des locaux, et archives des facultés.

Le Conseil des doyens et le Rectorat se sont réunis dans le cadre d'un séminaire qui a eu lieu à Bâle du lundi 11 au mercredi 13 septembre 2000, au cours duquel ont été abordés:

- o la convention d'objectifs 2001-2004 entre l'Etat de Vaud et l'Université de Lausanne ainsi que la perspective de conventions d'objectifs entre le Rectorat et les Facultés.
- o le projet triangulaire UNIL-UNIGE-EPFL et l'avenir de l'UNIL dans ce contexte.
- o le statut des professeurs.
- o la question d'une éventuelle charte de l'UNIL.
- o la communication et le projet de Festival «Science et Cité».

Il a par ailleurs permis une rencontre avec des responsables de «Biovalley» (MM Carbonare et Priani) ainsi qu'une séance très intéressante avec les autorités universitaires bâloises (MM Soiron, président du Conseil de l'Université, Gäbler, Recteur, et Plattner, conseiller aux Etats bâlois).